



Conférence de presse

15 octobre 2012

Les 3 ans des cercles de silence

Lors de sa création en 2006, le collectif UCIJ publiait son manifeste pour une politique alternative de l'immigration, pour le respect et la mise en œuvre des droits fondamentaux formulés notamment dans la Déclaration Universelle des Droits Humains.

Les cercles de silence depuis bientôt 3 ans ont réaffirmé avec force et persévérance que nous n'admettons pas l'insupportable :

- . les contrôles au faciès,
- . l'impunité des violences policières
- . la politique d'expulsion et de la traque aux sans papiers,
- . l'enfermement administratif d'hommes, de femmes, d'enfants.

Cet objectif et notre détermination n'ont pas changé.

Aujourd'hui, la politique mise en œuvre par Manuel Valls provoque notre colère. Nous considérons que les engagements pris pendant la campagne électorale ne sont pas et ne seront pas tenus.

Certes, des mesures positives ont été prises ou sont annoncées qui annulent des mesures scandaleuses :

- . circulaire sur les étudiants étrangers,
- . élargissement de la liste des métiers (qui devrait être totalement supprimée) et suppression de la taxe de 900€,
- . fin annoncée du délit de solidarité
- . prise en compte du travail, du temps de séjour, des relations familiales pour la délivrance des titres de séjour,
- . un nouveau titre de séjour de 3 ans.

... Mais, des faits scandaleux et des projets non acceptables.

- . la multiplication des démantèlements des camps de Roms sans recherche de solution préalable ni de relogement, voire en dépit des décisions de justice,
- . la passivité coupable des pouvoirs publics et de la police à Marseille devant l'évacuation et l'incendie d'un camp rom par les habitants voisins, la mise à sac par la police, à Calais, d'un lieu de distribution de repas destiné aux exilés et demandeurs d'asile...
- . la poursuite des expulsions et maintien de fait des quotas (30.000 régularisations annoncées à priori !)
- . la mise en rétention des familles et des enfants,
- . le maintien d'une réglementation d'exception à Mayotte qui permet le placement systématique des familles en centre de rétention,
- . les gardes à vue de 24 heures renouvelables transformées en pré-rétention de 16 heures,
- . le refus de tenir la promesse sur le « contrôle au faciès ».

Ces mesures et ces comportements ainsi que les prises de position de M. Valls (sur le droit de vote des étrangers par exemple) sont des signaux très inquiétants donnés à l'opinion publique. Loin d'enrayer la montée du racisme anti-roms, anti-immigrés enclenchée par les Guéant, Hortefeux, Besson, ils lui redonnent de la vigueur. Cela m'aidera pas à gagner la bataille en faveur du droit de vote pour les étrangers extra-communautaires.

Le nouveau gouvernement continue pour l'essentiel dans la logique des précédents.

Ce que nous attendons

Nous voulons que soit repensée la politique d'immigration et que soit mise en place une véritable politique d'accueil des étrangers et non de rejet des migrants.

Des mesures immédiates doivent être prises :

- . un moratoire immédiat sur les reconduites aux frontières
- . la fermeture de tous les Centres de Rétention (objet des cercles de silence)
- . la fin des tracasseries administratives (exemple l'acharnement de la préfecture 44)
- . la fin du démantèlement des camps de Roms sans avoir trouvé **auparavant** une solution alternative humaine et décente
- . l'égalité de traitement entre Français et Étrangers

D'autres mesures à prendre par les législateurs

- . la régularisation de tous les sans papiers et l'organisation de la libre circulation des migrants,
- . la refonte du CESEDA (Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile),
- . accorder le droit de vote aux étrangers extra-communautaires,
- . la fin des mesures d'exception visant les Bulgares et les Roumains (citoyens européens).

Le regard sur l'immigration doit changer

La politique d'asile devrait être plus ouverte et l'accès à l'asile simplifié

Pour mettre fin à l'arbitraire, les procédures devraient être uniformisées dans toutes les préfectures, y compris dans les DOM TOM

Le refus de visa devrait être motivé et les obstacles mis au rapprochement familiale (financiers, minimum de ressources) par exemple devraient être levés

Une campagne doit être menée pour combattre les idées reçues sur l'immigration, elle doit être soutenue par les personnes et les partis politiques qui refusent la stigmatisation des roms, des immigrés.

Enfin, Le Ministère de l'Intérieur ne devrait plus avoir la tutelle de l'asile, de l'immigration et de la naturalisation. Il s'agit à nos yeux d'une DÉCISION POLITIQUE de grande importance, annonçant une volonté de rupture réelle avec la politique suivie lors du quinquennat de M. Sarkozy.

Le gouvernement doit prendre des mesures pour que cessent les amalgames dangereux pour la démocratie, le vivre ensemble et les libertés fondamentales. Nous n'admettons pas l'insoutenable et nous exigeons le respect des engagements pris pour une politique de respect et de solidarité.